

1. Requirement 4.2.2 requests an "unlimited number of users" for the solution. This requirement poses challenges as most SaaS software solutions are licensed per user, limiting the number of experienced SaaS providers who can bid on this initiative. It hampers fair and healthy competition. Would Canada consider re-evaluating this requirement and provide an estimate of internal and external users? This information would help contractors in offering appropriate pricing and help ISC in receiving the most competitive price possible for the solution.

Response:

As per the below (4.3 from the Statement of Work), Canada requires a software solution that has the capacity to support the referred to number of "users" (applicants, hires, super administrator, (ISC users)).

The purpose of 4.2.2 *Unlimited number of users*. is to ensure that the software solution has the capacity to support each/ all "users" (applicants, hires, super administrator, (ISC users) concurrently.

4.3 (Specific) Annual Requirements:

- Digital Recruitment Platform
- Configuration Package
- Pre-recorded Video Interviewing (1000 applicants)
- Live Video Interviewing (Recorded) (1000 applicants)
- Referencing – Automated Reference Checks (1000 applicants)
- Rating (1500 applicants)
- Testing – Skills Testing (1000 applicants)
- Proctoring – Video Proctoring (Recorded for up to 50 minutes) (1000 applicants)
- Scheduling – Automated Scheduling (1000 applicants)
- Texting (500 applicants)
- Tracking – Applicant Tracking System (500 hires)
- Onboarding – Digital Onboarding (500 hires)
- Virtual Training
 - ✓ Unlimited virtual training for one "super administrator"
 - ✓ Three group training sessions with an unlimited number of users
- Virtual Advisor (Training)
 - ✓ Up to ten one-hour sessions with in-house experts

2. Requirement M1 mandates Contractors to have a minimum of 5 continuous years delivering online recruiting services to the Government of Canada. This stringent requirement significantly limits the number of contractors who meet the criteria, thereby reducing fair competition for this bid. Would Canada consider revising this requirement to a minimum of 5 continuous years of experience delivering online recruiting services to Government Agencies worldwide, or even expanding it to include experience with Commercial Organizations? Such adjustments would broaden the pool of qualified contractors and promote a more competitive bidding process.

Response:

No.

3. Requirement M1 asks for a minimum of 5 continuous years delivering online recruiting services to the Government of Canada. Would Canada consider expanding this requirement to include global government organizations or other industries?

Response:

No.

4. Will the crown consider using Shared Services of Canada Cloud Framework Agreement for procurement of the software services.”

Response:

Based on the Term of the Contract (see below 6.4), and the anticipated monetary value, the decision to not consider using *Shared Services of Canada Cloud Framework Agreement* for procurement of the software services, was based on our (the client – First Nations and Inuit Health Branch (FNIHB), Indigenous Services Canada (ISC) departmental financial authorities/ thresholds for non-competitive (sole source) contracting. In order to secure a (competitive) long term contract that will provide FNIHB users (recruitment teams; nurse management teams; regional/ provincial teams) with a consistent software solution that limits the need for training, re-training, new orientation, changes to software processes, etc., an RFP process, resulting in a long term contract was/ is the valid choice for procurement.

6.4 Term of the Contract

6.4.1 Period of the Contract The period of the Contract is from August 1st, 2023 to July 31, 2026 inclusive.

6.4.3 Option to Extend the Contract The Contractor grants to Canada the irrevocable option to extend the term of the Contract by up to 2 additional 1 year period(s) under the same conditions. The Contractor agrees that, during the extended period of the Contract, it will be paid in accordance with the applicable provisions as set out in the Basis of Payment. Canada may exercise this option at any time by sending a written notice to the Contractor at least 5 calendar days before the expiry date of the Contract. The option may only be exercised by the Contracting Authority, and will be evidenced for administrative purposes only, through a contract amendment.

Français:

Question n° 1. L'exigence 4.2.2 demande un « nombre illimité d'utilisateurs » pour la solution. Cette exigence soulève des défis, car la plupart des solutions logicielles SaaS comportent une licence par utilisateur, ce qui limite le nombre de fournisseurs expérimentaux de SaaS qui peuvent présenter une soumission dans le cadre de cette initiative. Elle entrave la concurrence équitable et saine. Le Canada envisagerait-il de réévaluer cette exigence et de fournir une estimation des utilisateurs internes et externes? Cette information aiderait les entrepreneurs à offrir des prix appropriés et SAC à recevoir le prix le plus concurrentiel possible pour la solution.

Ébauche de réponse.

Comme il est indiqué ci-dessous (**4.3 de l'énoncé de travail**), le Canada a besoin d'une solution logicielle qui a la capacité de prendre en charge le nombre d'« utilisateurs » auquel il est fait référence (candidats, personnes embauchées, superadministrateur, utilisateurs [de SAC])

L'objectif de **4.2.2 Nombre illimité d'utilisateurs** vise à veiller à ce que la solution logicielle ait la capacité de prendre en charge chaque « utilisateur » ainsi que l'ensemble des « utilisateurs » (candidats, personnes embauchées, superadministrateur, utilisateurs [de SAC]) simultanément.

4.3 Exigences annuelles (spécifiques) :

- Plateforme de recrutement numérique
- Trousse de configuration
- Entrevues vidéo préenregistrées (1 000 candidats)
- Entrevues vidéo en direct (enregistrées) (1 000 candidats)
- Références – Prises de références automatisées (1 000 candidats)
- Classement (1 500 candidats)
- Mise à l'essai – Mise à l'essai des compétences (1 000 candidats)
- Contrôle – Contrôle de la vidéo (enregistrement pouvant atteindre 50 minutes) (1 000 candidats)
- Programmation – Programmation automatisée (1 000 candidats)
- Messages textes (500 candidats)
- Suivi – Système de suivi des candidatures (500 personnes embauchées)
- Intégration – Intégration numérique (500 personnes embauchées)
- Formation virtuelle
 - ✓ Formation virtuelle illimitée pour un « superadministrateur »
 - ✓ Trois séances de formation de groupe avec un nombre illimité d'utilisateurs
- Conseiller virtuel (formation)
 - ✓ Jusqu'à 10 séances d'une heure avec des experts internes

Question n° 2. L'exigence O1 demande que les entrepreneurs comptent au moins cinq (5) années consécutives d'expérience de la prestation de services de recrutement en ligne auprès du gouvernement du Canada. Cette exigence rigoureuse limite considérablement le nombre d'entrepreneurs qui satisfont aux critères, réduisant par conséquent la concurrence équitable pour cet appel d'offres. Le Canada envisagerait-il de réviser cette exigence d'au moins cinq (5) années consécutives d'expérience de la prestation de services de recrutement en ligne à des organismes gouvernementaux partout dans le monde ou même de l'étendre pour inclure l'expérience avec des organisations commerciales? Ces modifications permettraient d'élargir le bassin d'entrepreneurs qualifiés et de promouvoir un processus d'appel d'offres plus concurrentiel.

Ébauche de réponse.

Non.

Question n° 3. L'exigence O1 demande au moins cinq (5) années consécutives d'expérience de la prestation de services de recrutement en ligne auprès du gouvernement du Canada. Le Canada

envisagerait-il d'élargir cette exigence pour inclure les organisations gouvernementales mondiales ou d'autres industries?

Ébauche de réponse.

Non.

Question n° 4. La Couronne envisagerait-elle d'utiliser l'accord-cadre infonuagique de Services partagés Canada pour l'approvisionnement des services logiciels?

Ébauche de réponse.

Selon la durée du contrat ([voir 6.4 ci-dessous](#)), et la valeur monétaire anticipée, la décision de ne pas utiliser *l'accord-cadre infonuagique de Services partagés Canada* pour l'approvisionnement des services logiciels, était fondée sur nos seuils/pouvoirs financiers ministériels pour la passation de contrats non concurrentiels (fournisseur unique) (le client – Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits [DGSPNI]), Services aux Autochtones Canada [SAC]). Pour conclure un contrat à long terme (concurrentiel) qui permettra d'offrir aux utilisateurs de la DGSPNI (équipes de recrutement; équipes de gestion des soins infirmiers; équipes régionales/provinciales) une solution logicielle conforme qui limite, notamment, le besoin de formation, de perfectionnement, d'une nouvelle orientation, de changements aux processus logiciels, d'un processus de DP, et qui donne lieu à un contrat à long terme, est/était le choix approprié en matière d'approvisionnement.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Le contrat est en vigueur du 1^{er} août 2023 au 31 juillet 2026 inclusivement.

6.4.3 L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus deux (2) périodes supplémentaires d'un (1) an chacune, selon les mêmes conditions. Il est entendu avec l'entrepreneur que pendant la durée prolongée du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables énoncées dans la base de paiement. Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins cinq (5) jours civils avant la date d'échéance du contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.